

ANNEXE 2 – VALORISATION DU BENEVOLAT 2015– FRANCE LYME

Cette valorisation n'est pas exactement représentative du travail effectué par les bénévoles au cours d'une année complète. En effet, nous avons choisi de ne valoriser que certaines actions pouvant être quantifiées. Par exemple, la distribution de 70 000 plaquettes et de 10 000 tracts en 2015 par nos membres sur l'ensemble du territoire français est plus difficilement quantifiable. Il en est de même pour la distribution de 400 panneaux de prévention auprès des communes.

Prestations en nature

- Intervention à titre gracieux du Professeur PERRONNE, des Drs DJONIOUMA, MAXEINER, DUCARRE, TEULIERES et MEDINSKY et du biologiste Lionel CHAPY lors d'un workshop sur les maladies à tiques, à destination des médecins, organisée par l'association FRANCE LYME le 14 novembre 2015. Coût estimé à 900€.
5 interventions : $6 \times 150€ = 900€$
- Intervention à titre gracieux des Docteurs Ghozzi et Médinsky lors d'une conférence-débat sur les maladies à tiques, à destination des malades, organisée par l'association FRANCE LYME au Mas d'Azil (09) le 13 septembre 2015. Coût estimé à 900€.
2 interventions : $2 \times 150€ = 300€$

TOTAL DES PRESTATIONS EN NATURE : 1 200€

Bénévolat

Le taux de valorisation est un SMIC horaire chargé retenu pour 12 € / heure. Le bénévolat « spécialisé » est estimé à 20 € / heure.

- Organisation d'un workshop sur les maladies à tiques à destination des médecins le 14 novembre 2015, soit 4 heures par semaine pendant 20 semaines, soit un total de 80 heures de bénévolat
- Organisation de 5 rencontres régionales entre malades avec un temps estimé de 4 heures pour chacune, soit un total de 20 heures de bénévolat
- Tenue de 9 stands lors de manifestations avec un temps estimé de 7 heures pour chacun, soit un total de 63 heures de bénévolat
- Organisation sur 4 lieux de la journée du World Wide Lyme Protest 2015 pour une prévention auprès du grand public à un niveau national, avec un temps estimé de 40 heures pour chacun, soit un total de 160 heures de bénévolat
- Aide aux malades estimée à 3 heures nécessaires pour chaque malade avec rédaction d'un ou plusieurs courriers personnalisés de réponse (par mail ou courrier papier). Des réponses sont aussi apportées aux personnes qui contactent le répondeur. 1644 malades ont contacté France Lyme en 2015, soit un total de 4 932 heures de bénévolat

Total heures de bénévolat : 5 255 heures soit 63 060 €

- Rédaction des articles et maintenance de sites (France Lyme, Média-tiques, Facebook, Forum Lyme Francophone) pendant l'année estimée à 15 heures par mois, soit un total de 180 heures de bénévolat « spécialisé »
- Animation de 14 séances de prévention à destination du grand public avec organisation préalable de la journée estimée à 12 heures, soit un total de 168 heures de bénévolat « spécialisé »
- Rédaction, choix des invités et enregistrement estimé à 24 heures par émission radio sur RCF61. 10 émissions ont été enregistrées en 2015, soit un total de 240 heures de bénévolat « spécialisé »

Total heures de bénévolat « spécialisé » : 588 heures soit 11 760 €

TOTAL DE LA VALORISATION DU BENEVOLAT : 74 820 €